

Le SIVLO devient EPAGE Bassin du Loing

Les politiques publiques de gestion de l'eau ont, ces dernières années, incité les collectivités à poursuivre leur effort de structuration afin qu'un établissement public gestionnaire unique soit créé à l'échelle du bassin du Loing. Ce travail fastidieux et ambitieux, mené sur ces 5 dernières années a permis au périmètre d'intervention du SIVLO d'atteindre une meilleure cohérence hydrographique. Ainsi, le syndicat s'est développé passant en 2012 de 25 communes adhérentes, à 35 communes en 2013, puis 69 communes en 2014 et enfin 110 communes en 2015.

Une plus forte mobilisation des élus locaux ainsi qu'une équipe technique et administrative renforcée permet de traiter les enjeux liés à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Suite aux inondations exceptionnelles de mai et juin 2016, le Préfet coordonnateur de bassin (Préfet Ile de France) a réuni à plusieurs reprises l'ensemble des élus concernés pour partager le bilan de ces crues et proposer un mode opératoire pour progresser. La mise en place d'une véritable solidarité de bassin versant constitue un réel enjeu. La création de l'EPAGE Bassin du Loing (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) sera **l'outil opérationnel du territoire** pour traiter les enjeux liés à la gestion de milieux aquatiques et prévention des inondations.

Cet outil fluidifie les regroupements de maîtrises d'ouvrages à une échelle plus large que celle des EPCI et selon un périmètre hydrographique cohérent. Sa création mutualise et renforce les moyens techniques et financiers en réalisant des économies d'échelle et en garantissant les solidarités territoriales (urbain-rural, amont-aval, rive droite-rive gauche). L'EPAGE Bassin du Loing est amené à jouer un rôle central dans la gestion intégrée et concertée de l'eau au niveau des sous-bassins. Son rôle sera également de mobiliser l'ensemble des acteurs et porteurs de projets (collectivités, opérateurs de réseaux, chambres consulaires, industriels, agriculteurs, etc)

L'EPAGE en chiffres

Cet établissement verra le jour au 1^{er} janvier 2019. Constitué de 18 EPCI (Communautés de communes et communautés d'agglomérations), il concernera 269 communes et un bassin de vie de 276 000 habitants. L'EPAGE couvrira un bassin de plus de 4 000 km² et plus de 3 000 kms de cours d'eau sur 3 Départements (Loiret, Yonne et Seine et Marne) et 3 Régions (Centre Val de Loire, Ile de France et Bourgogne Franche Comté)

Une structure unique des sources du Loing à la confluence avec la Seine :

Le cœur de métier de l'EPAGE concerne la mise en place d'études et de travaux visant à améliorer les cours d'eau et prévenir des inondations. Renaturation de rivières, reméandrage, gestion de zones humides et champs d'expansion de crues, restauration de la continuité écologique par l'aménagement des ouvrages hydrauliques (effacement ou adaptation en fonction des sites), communication et sensibilisation auprès des usagers, scolaires, etc.

Concernant le volet inondation, les membres de l'EPAGE ont souhaité confier à l'Etablissement Public territorial de Bassin (EPTB) Seine grands Lacs l'élaboration du programme d'actions de lutte contre les inondations (le PAPI du Loing).

Que deviendra le SIVLO, structure créée en 1950 ?

La création de l'EPAGE entrainera la dissolution administrative des syndicats de rivières historiques impliqués sur le Loing et ses affluents (Syndicat du Fusin, SMAGL, Syndicat de l'Orvanne, syndicat du Haut Lunain et SIVLO).

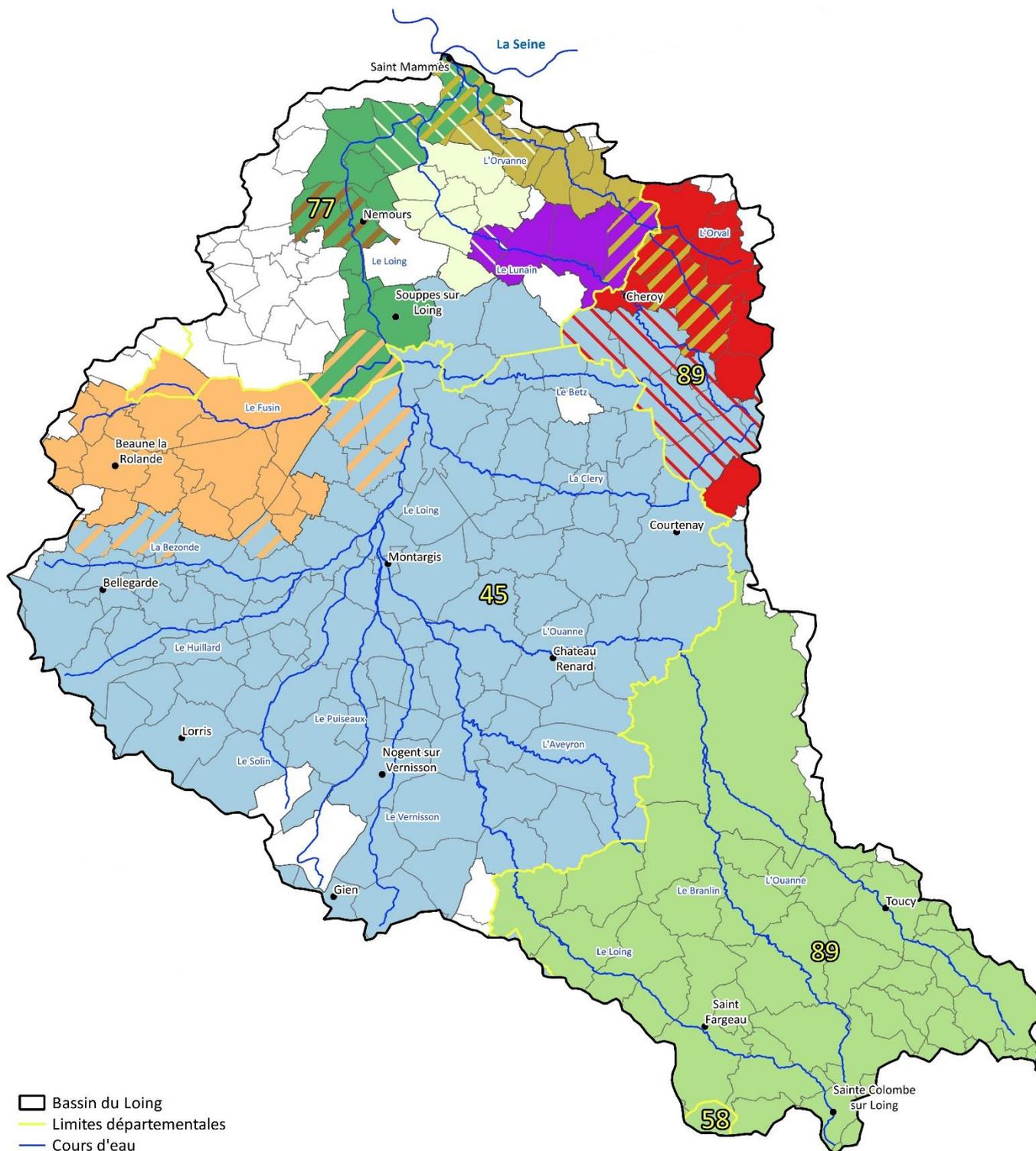
Le siège de l'EPAGE sera à Montargis au 25 rue Jean Jaurès.

Afin de maintenir une proximité sur l'intégralité du bassin, deux antennes techniques à Toucy(89) et à Nemours (77) seront créées.

Retrouvez plus d'informations sur www.sivlo.fr ou la page [facebook](#)



Gestionnaires "Milieux Aquatiques" sur le périmètre du bassin versant du Loing au 1er janvier 2017



- Bassin du Loing
- Limites départementales
- Cours d'eau
- Fédération des eaux Puisaye Forterre - (40)
- Syndicat Mixte de la Vallée du Loing (SIVLO) - (110)
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin du Fusin - (28)
- Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Loing (SMAGL) - (14)
- Communauté de Communes du Gatinais en Bourgogne - (11)
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Haut Lunain - (5)
- Communauté de communes de Moret Seine et Loing (Bas Lunain) - (12)
- Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Vallée de l'Orvanne - (11)
- SIVU du Ru du Bignon - (2)

